ARRACHAGE DU DRAPEAU DU CONSULAT D'ALGÉRIE À CASABLANCA

La scandaleuse mansuétude de la justice marocaine

Le verdict, prononcé jeudi dernier, contre le Marocain qui a pénétré dans le consulat algérien à Casablanca et arraché son drapeau le 1er novembre dernier, n'est pas pour améliorer les relations entre l'Algérie et le royaume chérifien, particulièrement tendues au cours des dernières semaines. Le prévenu a été condamné à deux mois de prison avec sursis et au payement d'une amende. Verdict qui est jugé comme étant «laxiste et outrageusement scandaleux» par Amar Belani, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Pour le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, dont les propos sont rapportés par le site *Algérie patriotique*, la décision de la justice marocaine contre Hamid N. confirme le fait que «la thèse de l'acte isolé relève de l'imposture ». Ceci, d'autant que l'accusé a seulement été reconnu coupable «d'atteinte à une propriété privée».

Le responsable a aussi précisé que le côté algérien s'attendait à ce type de verdict. Il rappellera aussi que les autorités marocaines sont liées par des engagements internationaux qui leur font obligation d'assurer la sécurité et la protection des postes diplomatiques et consulaires. «Ces dernières, en vertu des conventions de Vienne de 1961 et 1963 ont un statut particulier qui les met sur un plan totalement différencié par rapport à la notion, fumeuse et incongrue, d'atteinte à une propriété privée», selon Amar Bellani, rapporte *Algérie patriotique*.

Photo : DR

2 mois de prison avec sursis contre Hamid N.

Le responsable exige ainsi que le Maroc «assume ses responsabilités internationales et ainsi, punir le responsable de la violation constatée avec toute la sévérité requise, pour prévenir la survenue d'autres dépassements».

L'incident, qui a eu lieu le 1er novembre dernier en marge d'un sit-in qui dénonçait les déclarations du Président Bouteflika dans une lettre adressée à la réunion de soutien au peuple sahraoui à Abuja, au Nigeria, concernant le Sahara occidental, était survenu sur fond de frilosité diplomatique entre les deux pays.

Le prévenu, un membre des jeunesses royalistes, avait par ailleurs affirmé devant la cour, avoir agi «par patriotisme». Lors du procès, la présidente de la cour avait déclaré «qu'il s'agit d'un délit, pas d'une affaire politique». Ceci alors que la vidéo de cet évènement a été largement diffusée sur le net sur des sites marocains. Suite à l'événement, si le Maroc avait présenté ses excuses officielles, Alger avait protesté en convoquant le chargé d'affaires marocain pour des explications.

F.-Z. B.

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (SNJ)

Les journalistes et travailleurs du quotidien national *Liberté* ont entamé un mouvement de grève illimitée depuis mercredi 4 décembre 2013. Le recours à une action de débrayage ne pouvait plus être évité en fait, dès lors que l'employeur ait failli à ses engagements, pourtant convenus en bonne et due forme à la suite de précédentes négociations entre les deux parties.

Le Syndicat national des journalistes tient, pour sa part, à exprimer son soutien naturel, total et indéfectible à l'ensemble du collectif rédactionnel et des travailleurs du quotidien *Liberté.* Le Syndicat interpelle, par ailleurs, l'employeur pour qu'il honore ses engagements et procède aux augmentations salariales initialement convenues entre les deux parties. C'en est là un devoir envers ces femmes et ces hommes qui font le journal et qui en ont fait l'un des fleurons de la presse nationale. Il s'agit aussi de rétablir les journalistes et travailleurs de *Liberté* pour que le journal retrouve ses lecteurs le plus tôt possible.

P/ le Syndicat national des journalistes
Le Secrétaire général
Kamel Amarni

IL A EXIGÉ LEUR ÉRADICATION

Le wali d'Alger veut mettre fin à la politique des bidonvilles

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, ne veut plus voir de nouvelles constructions de bidonvilles dans la capitale. Il a exigé des élus de mettre en place des dispositifs de lutte contre ce phénomène.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le wali d'Alger est ferme. Plus question de voir à l'avenir de nouvelles habitations de bidonvilles. Ce dernier veut mener une lutte acharnée contre la prolifération du phénomène. Pour ce faire, il a exigé des élus de mettre en place des dispositifs de lutte. Le wali a exhorté les présidents de communes de mener une vraie campagne de lutte.

«Chacun doit assumer sa responsabilité, nous ne voulons plus de communes bidonvilles, vous devez être fermes et appliquer la loi dans toute sa rigueur pour en finir avec ce fléau», a-t-il lancé à l'encontre des élus.

Abdelkader Zoukh, qui était, jeudi dernier, en visite d'inspection dans la capitale, a assuré par ailleurs, que le programme de logements inscrit pour la capitale répondait à tous les besoins. Il s'agit de 70 000 logements en cours de construction, 10 000 unités en phase de lancement de travaux et 20 000 logements seront bientôt distribués.

Un programme, rassure Zoukh, qui permettra de couvrir toutes les demandes exprimées.

Le wali, qui a souligné que les moyens pour réaliser ce programme existent, appelle les demandeurs à être patients et promet de reloger tous les concernés.

Par ailleurs, le premier responsable de la wilaya d'Alger a effectué une visite d'inspection dans les services d'état-civil des communes de Sidi M'hamed, d'El Mouradia, d'El Madania et d'Alger-Centre. Il s'agit, selon Zoukh, de vérifier sur le terrain le degré d'application des instructions des autorités, en ce qui concerne l'amélioration du service public et l'accueil, la facilitation des procédures administratives pour le citoyen.

Le wali d'Alger a, par ailleurs, écouté les préoccupations des élus. Celles-ci tournaient essentiellement autour du problème de logement. Une préoccupation que le wali a promis de prendre en charge, une fois les assiettes foncières dégagées.

S. A.

Ouverture prochaine des salles de cinéma

Les salles de cinéma ayant été fermées pour rénovation, notamment Africa et Sierra Maestra, relevant de la circonscription de Sidi M'hamed, seront bientôt rouvertes au public.

M. Zenasni, président de l'APC de Sidi M'hamed a indiqué que le retard de leur réouverture est dû à un problème technique. «Nous attendons l'installation de l'Epic qui prendra en charge la gestion de ces salles», a-t-il souligné. Et de préciser que ces salles seront des salles polyvalentes.

Ainsi, en plus de projections de films, il y aura également des pièces théâtrales, des conférences et d'autres activités artistiques.

S. A.